



Demande de changement de bénéficiaire

Nom de la ou du titulaire de contrat (prénom, second prénom, nom de famille)	Numéro de contrat
Nom de la ou du titulaire de contrat (prénom, second prénom, nom de famille)	Numéro de téléphone
Adresse	Adresse courriel

La personne bénéficiaire sera révocable, sauf si la mention « irrévocable » est indiquée.

Si une personne mineure est désignée comme bénéficiaire irrévocable, la désignation ne peut pas être changée jusqu'à ce que la personne mineure atteigne l'âge de 18 ans ou **qu'une ordonnance de la cour soit obtenue.**

Dans les cas assujettis aux lois du Québec, si une conjointe ou un conjoint est désigné comme bénéficiaire (marié ou en union civile), la désignation est irrévocable, sauf si la mention « révocable » est indiquée en cochant cette case. ☐

Changement des bénéficiaires principaux : les bénéficiaires principaux reçoivent les prestations en vertu du contrat lors du décès de la rentière ou rentier. Je révoque, par la présente, toutes les désignations de bénéficiaire précédentes et désigne les personnes suivantes à titre de bénéficiaire principal :

Nom (prénom, second prénom, nom de famille)	Lien*	À parts égales sauf si un pourcentage est précisé	Date de naissance si personne mineure (jj/mm/aaaa)	Adresse courriel ou n° de téléphone du bénéficiaire

* Lien avec la personne rentière ou titulaire lorsque la loi du Québec s'applique.

Fiduciaire pour toutes les personnes bénéficiaires principales mineures (sans objet au Québec) :

Nom

Adresse courriel / numéro de téléphone :

Changement des bénéficiaires subsidiaires : les bénéficiaires subsidiaires recevront les prestations en vertu du contrat si tous les bénéficiaires principaux sont décédés lors du décès de la rentière ou du rentier. Je désigne les personnes suivantes à titre de bénéficiaire subsidiaire :



Demande de changement de bénéficiaire

Nom (prénom, deuxième nom, nom de famille)	Lien*	À parts égales sauf si un pourcentage est précisé	Date de naissance si personne mineure (jj/mm/aaaa)	Adresse courriel ou n° de téléphone du bénéficiaire

* Lien avec la personne rentière ou titulaire lorsque la loi du Québec s'applique.

Fiduciaire pour toutes les personnes bénéficiaires subsidiaires mineures (sans objet au Québec) :

Nom

Adresse courriel / numéro de téléphone :

S'il y a plusieurs titulaires au titre du contrat, tous les titulaires doivent signer. Si le titulaire du contrat est une entité, veuillez préciser le nom et le titre du signataire autorisé.

Si vous fournissez des coordonnées au nom d'une personne bénéficiaire ou fiduciaire, je confirme que j'ai l'autorisation d'agir en son nom et, par conséquent, j'autorise la cueillette, l'utilisation et la communication de ses renseignements personnels. Toute désignation de bénéficiaire ou tout changement entre en vigueur à la date à laquelle l'Équitable^{MD} reçoit la demande et remplacera toutes les désignations de bénéficiaire et de fiduciaire précédentes. Nous n'assumons aucune responsabilité en ce qui a trait à la validité ou l'incidence de toute désignation ou de tout changement. Tous les paiements seront effectués en conformité avec les lois applicables.

Signature du titulaire de contrat

Date (dd/mm/yyyy)

Signature du cotitulaire de contrat (le cas échéant)

Date (dd/mm/yyyy)

Signature du témoin

Nom du témoin en lettres moulées

Le cas échéant, renonce à ses droits à titre de bénéficiaire irrévocable :

Date (dd/mm/yyyy)

Signature du bénéficiaire irrévocable

Signature du témoin

Nom en lettres moulées du bénéficiaire irrévocable

Nom en lettres moulées du témoin

Date (dd/mm/yyyy)

Signature du bénéficiaire irrévocable

Signature du témoin

Nom en lettres moulées du bénéficiaire irrévocable

Nom en lettres moulées du témoin



Demande de changement de bénéficiaire

Directives relatives à la désignation de bénéficiaire

1. Si aucune personne bénéficiaire n'est désignée, le produit sera versé conformément à la loi provinciale.
2. Si une ou un bénéficiaire doit être désigné comme étant irrévocable, cela doit être précisé à côté du nom du bénéficiaire. Si la désignation de bénéficiaire précisée est irrévocable, la signature du bénéficiaire irrévocable est requise pour effectuer tout changement de désignation de bénéficiaire ultérieur. Si la désignation de bénéficiaire actuelle est irrévocable, le changement de désignation de bénéficiaire ne sera pas en vigueur, sauf si le bénéficiaire irrévocable libère son intérêt en tant que bénéficiaire.
3. Dans les cas assujettis aux lois du Québec, la désignation de la conjointe ou du conjoint de la ou du titulaire (marié ou en union civile) est irrévocable, sauf si le titulaire stipule que la désignation est révocable.
4. Si une ou un fiduciaire est désigné pour une personne bénéficiaire mineure, le produit sera versé au fiduciaire tant que le bénéficiaire est une personne mineure. Dès que la personne bénéficiaire mineure atteint l'âge de la majorité, le produit sera versé directement au bénéficiaire, conformément à la loi applicable. Cela ne s'applique pas au Québec.
5. Si un fiduciaire est désigné comme bénéficiaire, il faut s'assurer que le nom au complet de la ou du fiduciaire est indiqué.
6. Veuillez indiquer le nom de chaque enfant au lieu d'indiquer « tous mes enfants » pour éviter tout retard quant au versement du produit au moment de la demande de réclamation.

Veuillez vous assurer de soumettre les deux pages du présent formulaire aux fins de traitement.

Remarque : L'Équitable ne peut garantir le caractère privé et la confidentialité de tout renseignement transmis par Internet, puisque les communications par courrier électronique sont susceptibles d'être interceptées. En conséquence, l'Équitable ne sera pas tenue responsable de toute perte ou tout dommage que vous pourriez subir si vos renseignements sont interceptés et utilisés à mauvais escient. Si vous préférez nous soumettre vos renseignements par tout autre moyen, veuillez communiquer avec nous au 1 800 668-4095.